

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°11 du 16 juin 2015



Stades



Baies entre
grain de plomb et grain de pois

Les températures élevées des 7 derniers jours ont permis à la vigne de maintenir un rythme de développement soutenu.

Les stades vont de fin floraison-nouaison en secteurs tardifs à baies à taille de pois en parcelles précoces avec une majorité de situations où la taille des baies se situe entre plomb et pois.

Le niveau de précocité reste toujours très proche de celui observé en 2014.

Mildiou

➤ Situation au vignoble et état des contaminations

Les pluies des 3 derniers jours ont pu entraîner des contaminations potentielles dont les symptômes correspondants s'exprimeront à partir de fin de semaine. Leur intensité sera fonction de la présence préalable ou non de mildiou et de la qualité de la protection en place.

➤ Analyse de risque

- Dans les secteurs où des foyers avaient été identifiés en début de campagne (Auxerrois, Chablisien et ponctuellement en Côte Chalonnaise), une évolution de la maladie est possible dans les parcelles qui auraient été en déficit de protection entre le 12 et le 15 juin.

- Dans les autres secteurs où le mildiou est rare, la situation ne devrait pas évoluer de manière significative.

En tous secteurs, un état des lieux de la sortie de symptômes sur le feuillage devra être effectué en début de semaine prochaine.

Oïdium

Les pluies d'hier ont rendu difficiles les observations sur feuilles et sur grappes.

La dégradation se poursuit et la fréquence de parcelles concernées par l'oïdium continue d'augmenter régulièrement, à la fois dans des vignes à historique mais également dans des situations habituellement peu concernées. Sur l'ensemble de la région, le pourcentage de parcelles saines n'est plus que de 63% (cf graphique page 2).

Côte d'Or : ce vignoble est actuellement le plus concerné avec une proportion de parcelles saines sur le réseau qui n'est plus que de 30%. Dans quelques parcelles de Chardonnay et de Pinot Noir, l'attaque est très marquée sur l'ensemble du feuillage avec un passage sur grappes déjà observé.

Saône et Loire et Yonne : dans ces vignobles, la dégradation est moindre avec 74% des parcelles qui restent totalement saines.

Nièvre : la maladie commence à apparaître dans quelques situations.

En toutes situations, les grappes sont à leur stade de grande sensibilité et les conditions actuelles demeurent favorables à l'activité du champignon (cf modèle SOV page 2).

Le risque oïdium est actuellement très élevé.

Pluies du 08 au 15 juin :

Les pluies des 3 derniers jours ont apporté des cumuls d'eau allant de 15-20 mm (Sud de la région) à plus de 70 mm localement en Côte d'Or avec une majorité de postes autour de 30-40 mm.

Prévisions du 17 au 22 juin :

Retour de conditions anticycloniques avec toutefois un petit risque d'averses qui demeure. Le temps est plus incertain pour le début de semaine prochaine. Les températures reviennent à des normales saisonnières (maximales de 24-25°C)

Source Météo France

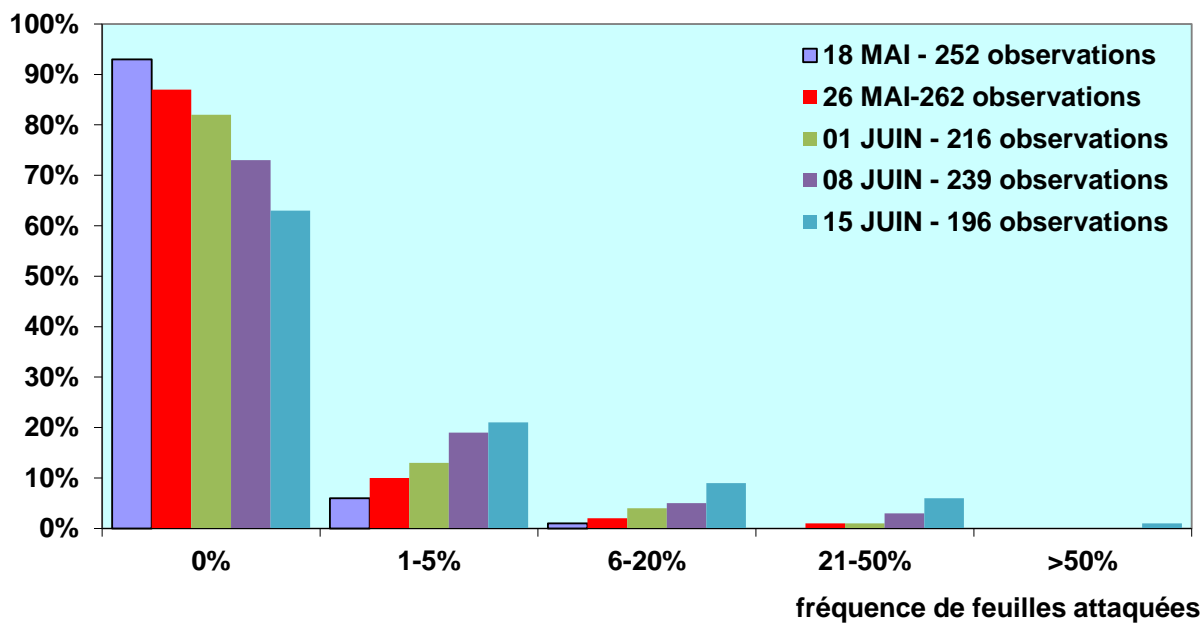




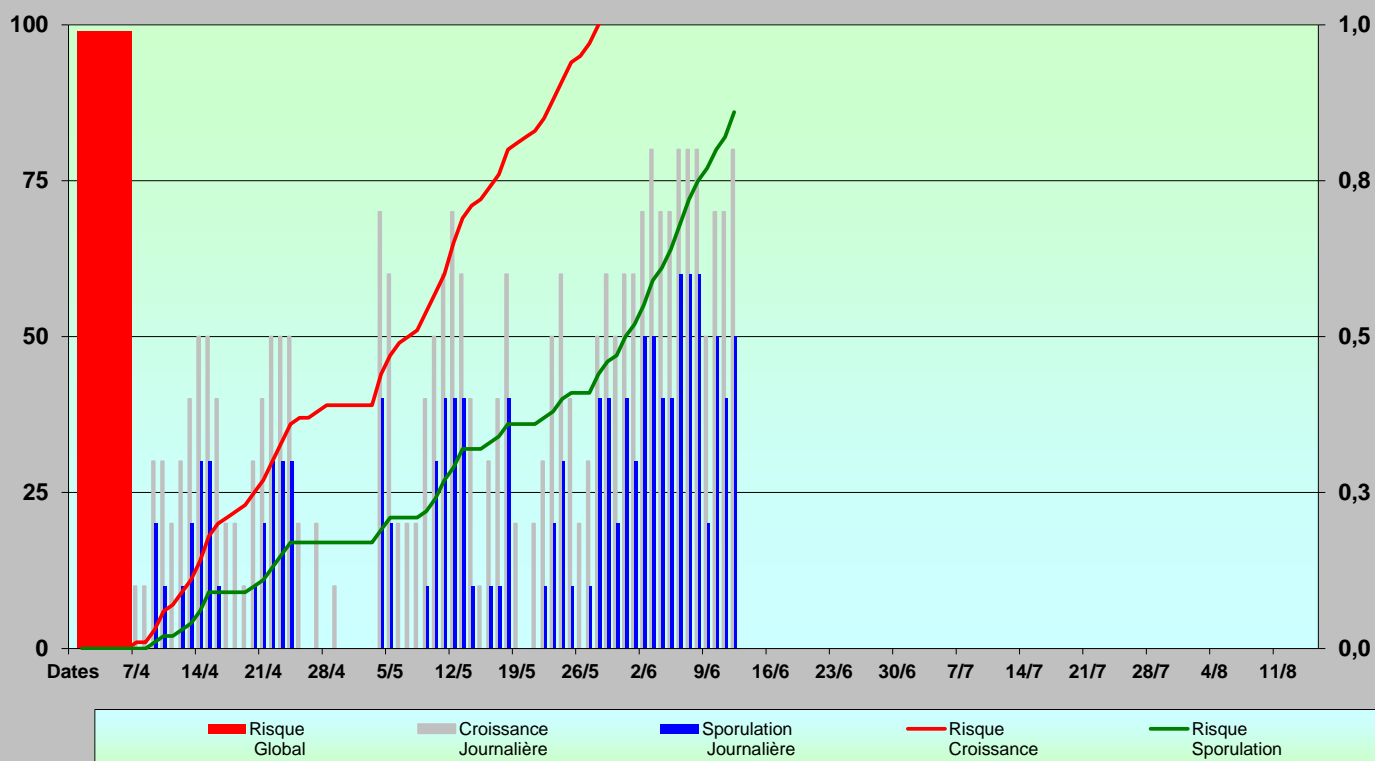
Oïdium 2015

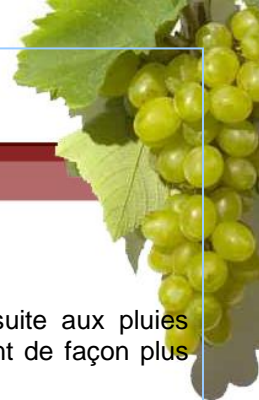
Evolution de la répartition des parcelles par classe selon le pourcentage de feuilles attequées sur le réseau BSV Bourgogne au 15 juin 2015

% de parcelles par classe



SOV MACON





Black-Rot

Comme nous l'avons déjà mentionné, le black-rot est présent dans très nombreuses parcelles suite aux pluies conséquentes de début mai, la plupart du temps sous forme de taches éparses mais ponctuellement de façon plus sévère.

Une nouvelle série de contaminations a pu avoir lieu lors des pluies des 3 derniers jours. Les symptômes correspondants pourraient s'exprimer à partir de fin juin dans les vignes où la protection contre le black-rot n'était pas correctement assurée ou a pu être mise en défaut (lessivage).

En toutes situations, les grappes sont dans leur période de plus forte sensibilité au Black-Rot. Les événements pluvieux à venir sont susceptibles de provoquer de nouvelles contaminations sur grappes.

Botrytis

Le stade chute des capuchons à baies de 2-3 mm est atteint en situations tardives.

Rappel : l'effeuillage précoce constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Vers de Grappe

Le vol de cochylys de 2^{ème} génération a débuté en secteurs précoces de Saône et Loire et de Côte d'Or.

Cochenilles

En secteurs précoces, on note la poursuite des essaimages de cochenilles farineuses et lécanines; par contre toujours aucune activité d'essaimage sur les cochenilles floconneuses.

Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel concernant la 1^{ère} intervention :

- Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral, quelle que soit la stratégie (3-1 et 2-1), le premier traitement qui vise les larves, tant en viticulture conventionnelle que biologique, est à réaliser d'ici fin de semaine (s'il n'a pas encore été appliqué), dès que les conditions météo (pluies et vent) le permettront.

2^{ème} intervention, uniquement en situations à 3-1 traitements Bio et Conventionnels : elle interviendra en fin de persistance d'action de la 1^{ère} application, soit environ 10 jours après pour le Pyrevert et 12 à 14 jours après pour les autres produits.

La localisation précise des sites concernés est consultable sur le lien suivant :

<http://www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Organismes-nuisibles-reglementes>

- En parcelles de vignes-mères de greffons et de portes-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le premier est à réaliser d'ici fin de semaine, si cela n'a pas déjà été fait.
- En pépinières, la lutte a dû débuter et sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

PROCHAIN BSV : mardi 23 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Cette action est pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, grâce aux crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuée au financement du Plan Ecophyto.